



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
LE 12 JUIN 2021
À HORBOURG-WIHR (68)

MOTION

**POUR UNE POLITIQUE DE RETOUR DES GRANDS PRÉDATEURS
ET DE L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE EN FORÊT**

Considérant les graves problèmes que cause à la forêt alsacienne la pression de certaines espèces d'ongulés alors que la biodiversité est en berne (cette problématique s'ajoutant aux questions de gestion forestière et de changement climatique),

Alsace-Nature demande que le retour des grands prédateurs, sommets de chaîne alimentaire et facteurs d'équilibre, soit soutenu et accompagné.

Cette politique doit se décliner en quatre volets :

1) Une répression stricte des actes de destruction d'espèces protégées, particulièrement en milieu forestier, menée par des agents de l'État dont l'indépendance et la disponibilité soient garanties.

En outre, concernant le lynx, toute destruction doit être compensée par des lâchers de remplacement. Pour rappel, les 2 lynx dont la destruction illégale est avérée n'ont toujours pas été remplacés.

2) Le déploiement actif d'une politique de protection des troupeaux visant à maintenir les grands prédateurs à l'écart des élevages de plein-air sensibles.

3) Le financement et la diffusion d'études sur le rôle du loup et du lynx dans le fonctionnement des écosystèmes forestiers (notamment sur le comportement des herbivores et les effets sur la régénération forestière).

4) La mise en place systématique d'un volet dédié au rôle des grands prédateurs dans tous les programmes régionaux d'éducation à l'environnement et dans les formations concernées.

Par ailleurs - même s'il est vrai que cela ne relève pas de la décision d'instances régionales - nous souhaiterions qu'une information contradictoire sur le sujet soit proposée lors des cours de préparation à l'examen du permis de chasser en Région Grand Est.

La motion est adoptée à l'unanimité